

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quatorze, onze juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle du Conseil de la mairie de Meschers / Gironde

Date de convocation : 26 juin 2014

Etaient Présents : Mmes GOT – JUNIN – MM BOURNAZEAU – BUSSEREAU – FERCHAUD – GIRAUD – LOUIS-JOSEPH – PLISSON – QUESSON

**Délibération N°2014-01- 005: Commission d'Appel d'Offres du Syndicat et
représentants à la CAO du groupement de commandes pour le plan de Gestion des
Sédiments**

Vu le CGCT ;

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de désigner Mesdames Pascale GOT et Régine JOLY et Messieurs Dominique BUSSEREAU, Philippe PLISSON, Kevin SUBRENAT membres titulaires de la CAO ;

Article 2. de désigner Madame Nathalie JUNIN et Messieurs Pascal FERCHAUD, Bernard GIRAUD, Bernard LOUIS-JOSEPH et Jacky QUESSON membres suppléants de la CAO ;

Article 3. de désigner Madame Pascale GOT et Monsieur Jacky QUESSON respectivement représentant titulaire et suppléant du SMIDDEST à la CAO du groupement de commandes avec le GPMB pour l'élaboration du plan de gestion des sédiments de l'estuaire.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Meschers / Gironde le 11 juillet 2014

Le Président

Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST
Philippe PLISSON

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.